



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.



Ville de Lachute

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute adoptent une approche préventive à l'égard de la tenue des activités sportives

Lachute, le 2 octobre 2020 – La MRC d'Argenteuil, à titre de gestionnaire des aré纳斯 Kevin-Lowe--Pierre-Pagé de Lachute et Gilles-Lupien de Brownsburg-Chatham, ainsi que la Ville de Lachute, ont pris la décision de suspendre jusqu'au 28 octobre 2020 la tenue d'activités sur leurs plateaux sportifs intérieurs et extérieurs. Cette suspension concerne principalement la tenue d'activités non affiliées à des fédérations sportives nationales reconnues, lesquelles fédérations ont des plans de relance continuellement mis à jour et approuvés par la Santé publique du Québec, et s'assure de l'application de ceux-ci par leurs membres. Ainsi, dès ce soir, les activités suivantes sont suspendues jusqu'au 28 octobre : ligues adultes dans les deux aré纳斯 ainsi que les activités ayant lieu sur les terrains de soccer et de baseball situés à Lachute (ligues adultes de soccer et de baseball, « touch » et « flag » football, etc.)

Bien que le territoire de la MRC d'Argenteuil se situe actuellement en zone orange, les maires s'entendent pour dire que la prudence et la prévention sont de mise afin d'éviter la multiplication des foyers d'éclosion de la COVID-19.

« La pandémie n'a pas dit son dernier mot et nous oblige une fois de plus à resserrer nos efforts collectifs. Nous demandons la précieuse collaboration de chacun afin que les consignes émises par la Santé publique soient respectées à la lettre. Pour nos enfants, nos parents, nos grands-parents, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour préserver la santé de la population et retrouver une vie plus normale le plus rapidement possible », a affirmé le préfet de la MRC d'Argenteuil, monsieur Scott Pearce.

« Il est évident que cette décision est difficile à prendre et que ça ne nous fait pas plaisir, mais nous préférons adopter une approche préventive afin de préserver le faible taux de contamination actuellement observé dans Argenteuil. La santé et la sécurité de notre population sont notre priorité. Conséquemment, nous devons prendre les meilleures décisions possibles afin de réduire le risque de transmission au minimum », a commenté le maire de la Ville de Lachute, Carl Péloquin.

« À titre de président du comité de sécurité publique (CSP) de la MRC d'Argenteuil, je joins ma voix à celles du préfet de la MRC et du maire de Lachute afin de soutenir l'initiative de mettre sur pause temporairement les activités sportives non supervisées par une association nationale, et ce, en vue de limiter la propagation de la COVID-19 dans notre milieu. Depuis le début de la pandémie, le CSP de la MRC a comme volonté de tout mettre en œuvre avec ses partenaires, notamment la Sûreté du Québec et le CISSS des Laurentides, pour agir en amont et éviter les éclosions importantes dans notre communauté. La décision d'aujourd'hui est en droite ligne avec cette approche », de déclarer le président du CSP de la MRC, Marc-Olivier Labelle.

De plus, à la demande du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord, toutes les activités tenues dans les écoles, qui ne sont pas issues des programmations municipales, sont annulées. Les activités municipales se tenant à la piscine intérieure sont donc maintenues puisque les mesures sanitaires sont assurées par la Ville de Lachute.

En raison la nature évolutive de cette pandémie, il est possible que les mesures et les consignes de santé publique changent rapidement. Nous vous tiendrons informés des développements entourant la pandémie dans les meilleurs délais possibles.

La MRC d'Argenteuil et la Ville de Lachute remercient sincèrement la population pour sa compréhension et sa précieuse collaboration dans l'application de l'ensemble des mesures visant à contrer la COVID-19.

- 30 -

Renseignements :
MRC d'Argenteuil
Lucie Lafleur
Conseillère en communication
450 562-2474, poste 2306 | llafleur@argenteuil.qc.ca

Ville de Lachute
Alexandra Montminy
Conseillère, Communication et médias sociaux
450 562-3781, poste 275 | amontminy@ville.lachute.qc.ca